

Commémoration des événements sanglants interethniques de 1972 au Burundi

APA, 26-04-2011 Bujumbura (Burundi) - L'Association pour la mémoire et la protection de l'humanité contre les crimes internationaux (AMEPCI), en partenariat avec le CENAP (Centre national d'alerte et de prévention des conflits) organise depuis lundi des activités dans le cadre de la semaine de commémoration des événements sanglants de 1972 sur le thème « Victimes du conflit burundais de 1972 et au-delà, franchir l'écueil des mémoires sélectives pour une commémoration collective ». Dans une conférence de presse tenue ce lundi par les représentants de cette association, Bizoya André, un des rescapés du massacre d'une quarantaine d'habitantes du Petit Seminaire de Buta, dans la province Bururi dans la nuit du 29 au 30 Avril 1997, a indiqué que cette association agréée en 2010 a comme membres des Hutus et les Tutsis rescapés ou témoins des différentes crises qui ont endeuillé le Burundi depuis 1960.

Les membres de l'association sont animés d'une volonté de stimuler les pouvoirs publics à punir les auteurs de ces différents crimes et à offrir une réparation des victimes, a dit M. Bizoya. Selon lui, l'histoire du Burundi est marquée par un flou qui a caractérisé toutes ces périodes sombres car les mécanismes de recherche de la vérité prévus par les Accords d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation n'ont jusqu'ici pas été appliqués. « Nous voulons amener les Burundais à passer de la commémoration individuelle à la commémoration collective. Nous avons commencé par les événements sanglants de 1972 parce qu'une certaine opinion trouve que ce sont ces tueries qui ont été l'origine des autres cycles de violence qu'a connus le pays en 1988 et en 1993 ». L'AMEPCI signale qu'il a déjà commencé à rassembler des documents sur les tueries de 1972, à savoir les témoignages écrits (livrets, dactylogrammes, les copies de jugement posthume, etc...). Il entend également connaître et faire la liste de toutes les victimes des conflits qui ont endeuillé le Burundi ainsi que les fosses communes qui abritent leurs corps, un programme ambitieux, qualifié de mapping des conflits burundais. Après un recensement exhaustif, ces corps seront enterrés dignement dans un même endroit. Le chef de l'Etat burundais, lors de son discours d'investiture, a indiqué que le gouvernement mettra en place une Commission Vérité et Réconciliation. Selon M. Bizoya, le rapport de la commission tripartite de pilotage des consultations nationales sur la mise en place des mécanismes de justice transitionnelle a été remis au président de la République en fin décembre 2010. Les tueries de 1972 ont fait plus de 300.000 victimes Hutus et Tutsis. Mais jusqu'à présent, faute de connaître la vérité sur ce qui est réellement passé, ces deux groupes se rejettent le tort.